

**Zeitschrift:** Neue Schweizer Rundschau  
**Herausgeber:** Neue Helvetische Gesellschaft  
**Band:** 16 (1948-1949)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Vers une union européenne  
**Autor:** Noël, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-759561>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# VERS UNE UNION EUROPÉENNE

PAR ANDRÉ NOËL Député à l'Assemblée nationale française

L'Union européenne n'est pas une aspiration nouvelle. C'est depuis deux mille ans un rêve des hommes qui habitent ce que *Paul Valéry* appelait le «petit cap occidental de l'Asie». Ce rêve a même été réalisé, et de façon durable, sous l'Empire romain. Il n'est pas indifférent de constater qu'à cette époque l'Europe unie se réduisait aux nations qui sont actuellement les signataires du Pacte de l'Atlantique (avec l'Espagne en plus et les pays scandinaves en moins).

Précurseur du général Lucius D. Clay, *Charlemagne*, empereur de l'Occident, étendit ces limites jusqu'à l'Elbe (mais l'Espagne était cette fois en dehors de sa domination).

Au moyen âge, les souverains allemands aspiraient à dominer le «Saint-Empire Romain d'origine Germanique» et la Chrétienté donnait à l'Europe de l'Ouest, à défaut d'unité politique, une puissante unité religieuse, intellectuelle et morale.

Au XVI<sup>e</sup> siècle et à l'aube du XVII<sup>e</sup>, tandis que les nations commençaient à prendre conscience d'elles-mêmes, *Charles-Quint* et *Henri IV* projetèrent, par des moyens différents, d'unir l'Europe.

*Napoléon* faillit y parvenir, mais comme devait le faire *Hitler* un siècle et demi plus tard, son rêve s'évanouit dans l'immensité russe.

De ces vingt siècles d'histoire, ainsi évoqués en perspective cavalière, on peut déduire un certain nombre de constatations qui éclaireront le problème actuel:

1<sup>o</sup> Il serait faux de penser que, tout naturellement, l'Europe suit une évolution qui la mène de la division à l'unité. Au contraire, tout au cours de son histoire, elle a été soumise à deux forces opposées: l'une faite de rêves, de raisonnements et de souvenirs, tendait à l'union. L'autre faite d'intérêts, de passions, de réalités quotidiennes, tendait à la fragmenter en nationalités rivales de plus en plus puissantes et exacerbées.

2<sup>o</sup> C'est seulement la conquête qui a réussi (aux temps de l'Empire romain et de *Charlemagne*), ou failli réussir (avec *Charles-Quint*, *Napoléon* et *Hitler*) l'unification de l'Europe. L'idée d'une unité fondée sur le consentement mutuel des nations participantes n'a pris corps que ces dernières années, sinon ces derniers mois.

3<sup>o</sup> Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Angleterre a été le principal adver-

saire d'une union purement continentale fondée sur la conquête et qui se serait organisée contre elle.

4° Les seules formes d'union qui aient réussi se limitaient à ce qu'il est convenu d'appeler l'Europe occidentale.

\*

Les éléments du problème sont-ils désormais changés? Les nations d'Europe, dont la personnalité s'est accusée au cours des siècles, plus que celle de n'importe quel autre continent, sauront-elles surmonter les barrières dressées par des millénaires de guerre? Réaliseront-elles enfin, au XXe siècle, le «Grand Dessein» de Sully?

### I. La «puissance fédératrice»

Dans ses discours, toujours aussi brillants, M. *Paul Reynaud* a plusieurs fois insisté sur l'absence de «puissance fédératrice» qui laissait, à l'Ouest de l'Europe, les nations hésitantes sur la voie de l'union, tandis que la poigne du Kremlin réalisait une solide fédération orientale. Cette remarque semble rejoindre les deux premières constatations que nous avons tirées de l'histoire européenne.

Elle est cependant inexacte.

Une «puissance fédératrice» existe à l'Ouest: c'est la peur. Devant les ambitions, les masses humaines et les moyens d'action de la Russie soviétique, les nations de l'Europe occidentale commencent à comprendre qu'il leur faut (suivant le mot de M. *Attlee*): «S'unir ou mourir.»

L'U. R. S. S., Etat fédérateur par son action positive à l'Est, est aussi un Etat fédérateur, affecté en somme du signe contraire, par le réflexe de défense qu'il provoque à l'Ouest.

Ainsi, sous l'aiguillon du danger, les gouvernements européens considèrent désormais comme une nécessité vitale ce qu'ils prenaient, il y a quelques années encore, pour les divagations d'aimables utopistes.

Quelques chiffres matérialisent cette nécessité: En 1949, le monde semble réduit aux deux très grands, entre lesquels essaient de vivre quelques Etats satellites ou quelques nations encore libres, dont la précaire souveraineté politique ne peut cacher la croissante dépendance économique.

Cependant, à l'extrémité de la péninsule européenne, vivent 250 000 000 d'hommes qui constituent la main-d'œuvre la plus qualifiée au monde, la plus industrielle, la plus riche en techniciens. Plus nombreux que les citoyens américains ou que les esclaves russes, ils

disposent en même temps de ressources ou de possibilités dont le total dépasse en valeur absolue celles des deux grands empires rivaux.

Les mines de Grande-Bretagne, de France, de Belgique, de Hollande, de la Ruhr, fournissent ensemble plus de charbon que les U. S. A., deux fois plus que l'U. R. S. S.

La production d'acier de ces mêmes pays dépasse 40 millions de tonnes, c'est-à-dire qu'en 1948, l'industrie sidérurgique de l'Europe occidentale, plus puissante que ne l'était celle de l'Amérique à la veille de la guerre, surclasse deux fois celle de la Russie soviétique à l'heure actuelle.

Mais surtout, autour de ces quelques Etats du «Petit Cap Asiatique» qui, plusieurs siècles durant, ont occupé toute l'avant-scène de l'histoire, un tiers des terres émergées est aujourd'hui rassemblé sous la forme «d'Union» ou de «Commonwealth», d'«Etats associés», ou de «Départements d'outre-mer», de «territoires coloniaux», ou de «Dominions».

Cet ensemble complexe, disséminé dans tous les continents, aux ressources inépuisables encore à peine recensées, constitue en puissance le plus riche et le plus fort des super-états mondiaux.

Mais une seule nation organisant sa production industrielle et employant rationnellement ses ressources en hommes pour les buts d'une seule politique, disposera toujours d'une puissance utile infiniment supérieure à la somme — fut-elle égale ou même plus grande — des puissances additionnées d'Etats voisins, mais divisés.

C'est évident dans le domaine militaire où une nation de deux cents millions d'habitants pourra toujours aligner des troupes dix fois supérieures, en effectifs et en équipement, aux armées juxtaposées de cinq pays comptant chacun quarante millions d'hommes.

C'est encore plus vrai dans l'ordre économique où, seuls des marchés de 150 à 200 millions d'hommes, non fragmentés par les barrières douanières ou des différences monétaires, peuvent permettre la production de masse c'est-à-dire les hauts salaires et les prix de revient abaissés.

De sorte qu'on peut conclure sans forcer les termes:

«L'Europe divisée, c'est l'esclavage pour les uns, la dépendance économique pour les autres, la peur pour tous, et peut-être la guerre. L'Europe unie, c'est la prospérité, la puissance et l'indépendance, sans doute la paix, et en tout cas, la victoire.»

Enfin, pour répondre à notre dernière remarque, les Britanniques sont désormais favorables à l'union de l'Europe: c'est M. *Winston Churchill* qui a lancé l'idée dans son discours de Zurich en 1946, c'est M. *Bevin* qui, un an plus tard, a proposé les premières mesures pratiques pour unir l'Europe.

## II. L'Europe unie ne sera pas «l'Europe géographique»

Ainsi, pour la première fois dans l'histoire, les conditions qui ont manqué jusqu'ici, se trouvent réunies: la crainte d'une puissance démesurée, continentale et demi-asiatique oblige les nations européennes à s'unir avec autant de violence que pourrait le faire ce que Monsieur *Reynaud* appelle un «Etat fédérateur».

Cette nécessité rend impérative l'évolution vers l'unité qui n'avait été jusqu'ici qu'un rêve d'esprits aventureux.

L'Angleterre la favorisera au lieu de la combattre.

Mais, en 1949, comme au temps des César et en l'an 800, l'Europe unie se limite aux nations occidentales, avec un problème allemand et un problème espagnol, une extension nouvelle vers les pays scandinaves, une extension possible vers les pays méditerranéens: Grèce et Turquie.

Cette permanence de limites millénaires n'a rien pour nous surprendre, encore moins pour nous scandaliser.

L'ancien président du Gouvernement français et ancien ministre des Affaires étrangères, *Georges Bidault*, a employé récemment, pour justifier le nombre relativement restreint des participants à l'Assemblée européenne, une formule bien frappée: «N'ayant pu faire l'Europe aux frontières de la géographie, nous la ferons aux frontières de la liberté.»

L'expression est saisissante. Il est dommage qu'elle soit fautive: il n'y a pas de frontières géographiques à l'est de l'Europe. L'Europe est une péninsule de l'Asie. Si l'on ne veut pas l'étendre à toute l'Eurasie, depuis le cap Nord jusqu'à Singapour, il faut fatalement choisir une limite arbitraire: celle du Rhin ou celle de l'Elbe est plus conforme aux données de l'histoire que celle des monts Oural. Depuis deux mille ans, c'est presque toujours là que se sont arrêtées les frontières de la civilisation — ou celles de la liberté.

## III. L'Europe unie, fédération à l'échelle mondiale

Mais, exception faite pour l'Allemagne dont le cas est toujours en suspens, ces quelques nations de l'Europe occidentale à quoi se réduit aujourd'hui, comme hier, l'Union européenne, ont entre elles un point commun: elles ont conquis des territoires ou essaimé des peuples sur toute la surface du globe. C'est la grande force de la communauté qu'il s'agit de créer. C'est aussi la plus grande des difficultés qui s'opposent à sa création.

Pour les Hollandais, engagés dans une aventure militaire, l'Union

européenne n'ajoute guère de difficultés à celles, innombrables, qu'ils rencontrent en Indonésie. S'ils l'emportent par les armes, il n'y aura pas de question et pas de problème: les Indonésiens devront s'incliner et se lier à l'Europe par tels liens qu'il plaira aux vainqueurs. S'ils échouent, il n'y aura pas de question non plus: le problème sera résolu.

En ce qui concerne la Belgique, elle tient le Congo sous un joug colonial suffisamment ferme pour empêcher toute difficulté de son fait.

Il semble en être de même pour l'empire colonial portugais, relativement peu étendu, et largement assimilé.

Il en va tout autrement pour la France et l'Angleterre. Ces deux nations sont engagées chacune dans une double tentative fédérale:

Depuis des années, elles cherchent à édifier un vaste complexe politique à l'échelle mondiale, composé de territoires aux statuts divers, disséminés à travers tous les continents.

A l'intérieur de ces deux communautés les liens sont divers et plus ou moins solides. Ce sont: les océans que sillonnent leurs flottes de guerre et de commerce, le droit de conquête ou l'association volontaire, la communauté de race ou la communauté de culture, une même conception du régime parlementaire, ou une constitution écrite, une défense militaire commune, une étroite intégration financière et commerciale.

Maintenant, à l'inverse, elles essaient de créer une autre fédération avec les nations dont les frontières touchent les leurs, mais dont les séparent des souvenirs guerriers, des cultures différenciées, des conceptions politiques longtemps opposées, des intérêts économiques souvent divergents.

La France et la Grande-Bretagne sont, par leurs territoires métropolitains, les seuls points de recoupement de ces deux sortes de fédérations, et certains esprits, liés au formalisme juridique ou aux souvenirs du passé, s'emploient à les persuader qu'elles ont un choix à faire.

Si c'était exact, le choix serait immédiat pour l'Angleterre dont le Commonwealth est la préoccupation première, et il serait non moins certain pour la France.

Mais heureusement, il n'y a pas à choisir: il faut hausser nos conceptions à l'échelle mondiale et réaliser, non point une «Europe unie» proprement dite (dans la mesure où Europe signifie simplement «péninsule de l'Asie»), mais une vaste communauté de peuples où se retrouveront à côté des pays de l'Europe occidentale, tous les territoires et tous les peuples qui, à travers le monde, sont liés à eux.

Là encore, deux conceptions peuvent s'opposer: ou bien chaque

métropole apportera aux nations voisines ses territoires d'outre-mer comme une dot et ils deviendront la propriété indivise de l'Europe unie, ou bien chaque Fédération déjà existante (Commonwealth britannique, Union Française, Empire portugais, Association Indo-Néerlandaise, etc...?) entrera comme un tout dans une Confédération plus vaste et dont les liens seront fatalement plus lâches.

Il ne faut pas nous faire d'illusions: seule cette seconde solution est possible. Si l'on voulait adopter la première, il faudrait, là encore, renoncer à faire l'Europe avec l'Angleterre et avec la France, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas d'Europe possible. Et que l'on ne croit pas qu'il s'agit là, pour ces deux Nations, d'«égoïsme colonialiste». L'une et l'autre ont suffisamment montré, par des voies différentes, avec quel libéralisme elles concevaient leur tâche vis-à-vis des peuples jeunes: la France fait de ses sujets de couleur des citoyens égaux en droit à ceux de la métropole. L'Angleterre fait de ses territoires lointains (qu'ils soient ou non peuplés de Britanniques, désormais), des nations égales en droit au sein du Commonwealth.

Céder ce patrimoine, dont ni l'une ni l'autre n'est d'ailleurs libre de disposer, à l'exploitation des peuples «sans espace», avides de matières premières, inexpérimentés en matière de colonisation et parfois férus de racisme, ce serait leur imposer une régression politique et sociale. Ce serait surtout risquer le pire: une fois rompus les liens actuels — parfois si difficiles à maintenir —, il serait impossible de les remplacer par d'autres.

Il reste que l'intégration de ces deux communautés dans une super-fédération pose plusieurs problèmes essentiels.

En ce qui concerne la France, ils sont relativement simples. L'Union Française a une Constitution. Il s'agit de la préciser et surtout de la mettre en pratique. Il s'agit aussi que les liens avec les autres nations d'Europe soient toujours d'un degré moins étroits que les liens avec les autres territoires de l'union. (Par parenthèse, ceci explique pourquoi, lors du Congrès de La Haye, en mai 1948, la grande majorité de la délégation française s'est jointe à la délégation anglaise pour repousser la proposition *Paul Reynaud* qui, en faisant élire des «députés européens» au suffrage direct, liait plus intimement la France à l'Allemagne, qu'elle ne l'est au Maroc ou à ses possessions d'Afrique.

Pour la Grande-Bretagne, le problème est plus délicat; il n'y a pas de Constitution en Angleterre et il n'y en a presque pas pour le Commonwealth. Le Britannique est traditionnellement hostile au formalisme juridique des Latins. Il a, avec le Canada comme avec l'Inde, avec le Pakistan comme avec l'Australie, avec l'Irak comme avec la Nouvelle-Zélande et, même encore, avec la Birmanie, de solides liens

de fait: tarifs commerciaux préférentiels, sociétés à capitaux communs, langue commune pour les affaires et la politique, défense militaire unifiée, services de renseignements aux imbrications multiples, système d'éducation unique (même lorsqu'il s'agit de Mahométans ou d'Hindous), et, pour certains, liens de race et de sentiments.

Sous peine de favoriser les courants qui, à l'intérieur du Commonwealth lui-même, tendent à la sécession (ou simplement de leur donner des prétextes), l'Angleterre ne peut pas se lier aux nations de l'Europe continentale par des formules constitutionnelles plus précises qu'elle ne l'est avec ses nations sœurs réparties dans les Sept Mers.

C'est-à-dire qu'en attendant une évolution — toujours lente — du Commonwealth, les autres pays d'Europe doivent comprendre que *sous peine de perdre la participation anglaise, il ne doit pas y avoir de Constitution pour l'Europe unie.*

Voilà pourquoi, si M. Bevin fut le premier à proposer des organismes pratiques de travail à l'échelon gouvernemental, il s'est par contre obstinément refusé à entrer plus avant dans la voie qui, avec une assemblée d'abord consultative, puis avec d'autres institutions, conduirait à une Fédération européenne décrite noir sur blanc.

Voilà pourquoi des projets théoriques comme la «Constitution d'Interlaken» sont non seulement des exercices futiles, mais des élucubrations dangereuses; ils ne peuvent que conduire le Gouvernement anglais à se replier dans son île.

Et M. Coudenhove-Kalergi est parfaitement logique avec lui-même quand, voulant, à toute force, une Europe juridique et constitutionnelle, il envisage de la faire sans l'Angleterre.

Est-ce souhaitable? Est-ce possible? Evidemment non. C'est ce que nous allons essayer de montrer.

#### IV. Les nations participantes

Ainsi, le problème de l'Angleterre est le premier posé. Disons-le nettement: on ne peut pas faire l'Europe sans l'Angleterre.

Tout d'abord, ce serait, dans l'état actuel des choses, renoncer à sa principale force économique, financière et militaire. Ce serait aussi renoncer à la participation de la Belgique, de la Hollande et des pays scandinaves.

En troisième lieu, on aurait forcé l'Angleterre à choisir entre une Europe constitutionnelle et le Commonwealth qui ne l'est pas. Nombreux seraient, en France, les bons esprits qui verraient pour leur pays une alternative semblable et préconiseraient le même choix.

Enfin, à supposer qu'on arrive à surmonter toutes ces difficultés

— pratiquement insurmontables —, il reste que, dans dix ou dans vingt ans, une Europe sans l'Angleterre serait une Europe pliée sous l'hégémonie allemande.

\*

Car, de toute évidence, il faut faire entrer l'Allemagne dans l'Europe unie. Et il faut l'y faire entrer le plus rapidement possible.

En effet, si l'Europe sans l'Angleterre c'est, à plus ou moins longue échéance, une Europe allemande, une Europe sans l'Allemagne c'est, dès maintenant, une Europe soumise à une excessive influence anglaise.

L'Europe ne peut se concevoir que fondée sur l'union et l'équilibre de ces trois pays: Angleterre, France, Allemagne.

Si l'on considère le problème, non plus du point de vue de l'Europe, mais du point de vue de l'Allemagne, son intégration apparaît comme plus nécessaire encore.

Nous n'hésitons pas à le dire, la raison essentielle qui doit nous déterminer à faire l'Union européenne, c'est qu'elle fournit la seule solution à l'éternel problème allemand.

Depuis 1918 celui-ci se présente sous forme d'un dilemme dont les deux alternatives mènent à la catastrophe: ou bien on impose à l'Allemagne une paix de châtiment, comportant des contrôles et des limitations (armement, industrie lourde, marine, aviation, zones démilitarisées, etc.), ou bien on lui rend son autonomie et ses droits avec la libre disposition de ses hommes et de son potentiel industriel.

La seconde solution, c'est la guerre dans cinq, dix ou vingt ans.

Et la première solution a ceci de particulier qu'on ne peut pas la maintenir indéfiniment, et qu'elle se ramène ainsi à la seconde après avoir, pendant quelques années, exacerbé au maximum le complexe d'infériorité du peuple allemand, c'est-à-dire, en même temps, son désir de revanche.

L'unique façon de résoudre le problème, c'est d'imposer des contrôles et des limitations, non point à l'Allemagne seule, mais à l'Europe entière, ou plutôt d'intégrer l'économie allemande et la politique allemande à l'économie et à la politique d'un ensemble plus vaste auquel, sur un pied d'égalité absolue, elle apportera ses ressources et ses vertus, sans en avoir désormais, à elle seule, la libre et dangereuse disposition.

\*

En ce qui concerne les autres nations, quelques remarques s'imposent. Nous avons cité plus haut la phrase de *Georges Bidault*. Elle est exacte pour la pratique immédiate en ce sens que l'Union européenne doit s'arrêter au rideau de fer, désormais frontière de la Liberté. Et, pour des raisons de symétrie, il est indispensable d'en écarter l'Espagne.

La participation de la Suède et celle, espérée, de la Suisse, imposent qu'à l'heure actuelle les organismes de l'Union européenne n'aient point à traiter de problèmes militaires et se tiennent à l'écart du Pacte Atlantique comme du Traité de Bruxelles.

Pour des raisons semblables, il ne paraît pas souhaitable de faire entrer dans l'Union européenne des pays comme la Grèce ou la Turquie dont le rôle stratégique prime toute autre considération.

\*

C'est une Europe incomplète que nous avons ainsi dessinée.

Peut-être y aurait-il, pour l'heure présente, des inconvénients et des dangers à vouloir la compléter.

Les nations actuellement participantes ont bien des traits communs et se posent des problèmes similaires, notamment en ce qui concerne les territoires d'outre-mer. Si par un coup de baguette magique on pouvait leur adjoindre, d'entrée de jeu, les nations de l'Europe orientale et des Balkans, il n'est pas sûr que les réponses aux questions posées plus haut seraient plus faciles à trouver.

Il vaut mieux pour faire l'Europe, imiter les lents procédés de la nature et cristalliser, l'une après l'autre, les nations de notre petit continent autour d'un noyau central.

Vouloir appliquer, à toutes les nations définies comme européennes par les Atlas scolaires, suivant le principe de la table rase, une Constitution fédérale élaborée par des juristes, est une pure utopie.

Mais, à côté de ces inconvénients, vouloir étendre les frontières de l'Europe jusqu'à celles de l'U. R. S. S., comporte aussi des dangers: on s'en est bien rendu compte lors de la récente réunion du «Conseil de l'Europe» à Bruxelles: les émigrés venus de l'autre côté du rideau de fer ont tenté d'y faire régner une atmosphère de croisade libératrice.

A l'époque de la bombe atomique, même pour la meilleure des causes, aucune croisade n'est plus sainte.

## V. Les mouvements de propagande

Certains promoteurs de l'idée européenne diront sans doute que nos conclusions pêchent par excès de prudence. Ils estiment que, derrière *Churchill*, toute une partie de l'opinion anglaise devance le Gouvernement de Sa Majesté et que si l'équipe actuellement au pouvoir était remplacée par une autre, on pourrait enfin bâtir une Europe fédérée pourvue de cette Constitution dont l'absence empêche de dormir leurs têtes juridiques.

Nous leur conseillons d'étudier l'évolution qui se manifeste à cet

égard dans les discours de M. *Churchill*, de lire le compte rendu du Congrès conservateur de Llandunno (où les tenants des thèses impérialistes, telles qu'elles sont soutenues par le «Daily-Express», furent acclamés) et de méditer le discours prononcé à cette occasion par M. *Eden*. Ils comprendront, qu'enchantés d'exploiter un thème de propagande efficace auprès des troupes travaillistes elles-mêmes, et ravis de saisir ce prétexte pour accuser MM. *Bevin* et *Morrison* d'avoir l'esprit borné, les conservateurs, s'ils venaient au pouvoir, suivraient exactement la même politique.

Aussi bien, nous avons démontré qu'elle répondait à des impératifs qu'aucun Gouvernement britannique ne saurait négliger.

On nous objectera que si les parlementaires britanniques ont quitté avec ensemble et fracas l'organisation de M. *Coudenhove-Kalergi*, le «Mouvement européen» par contre est animé par M. *Duncan Sandys*, propre gendre de M. *Churchill*.

Mais, justement, le propre de ce mouvement est de ne pas pouvoir préciser sa pensée. Aussi semble-t-il qu'il ait joué son rôle, mais fait son temps. Il y a, en effet, une analogie frappante entre la situation actuelle du «Mouvement européen» et celle des organisations de résistance, en France, au lendemain de la Libération. Dans les deux cas, des hommes et des partis, venus de tous les horizons politiques, se sont unis pour un but commun, très simple et très grand: pour les «Mouvements Unis de Résistance»: il s'agissait de libérer le territoire, pour les «Unionistes» et les «Fédéralistes» groupés dans le «Mouvement européen», il s'agissait de provoquer la création d'une Assemblée européenne consultative.

Une fois la France libérée, des problèmes politiques se posaient et, pour faire renaître la démocratie, il fallait que la Résistance, jusqu'alors unie, se fractionnât en partis dont chacun formulerait, en face de ces problèmes, ses solutions propres.

De même, maintenant que l'Assemblée est en voie de création, il est normal que les tendances, jusqu'ici coalisées, s'affirment par des thèses différentes quant à l'action ultérieure.

Les «Fédéralistes» veulent non seulement unir l'Europe, mais aussi bouleverser la structure interne des nations qui la composent en associant les communautés économiques ou spirituelles aux responsabilités du pouvoir politique.

Les juristes et certains parlementaires désireraient, nous l'avons vu, qu'une Constituante européenne fit sortir de ses délibérations une Fédération en tout point parfaite, pourvue d'institutions décrites noir sur blanc, qui imposerait les décisions d'un parlement et d'un gouvernement communs aux Etats partiellement amputés de leur souveraineté.

Le «Mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe» préconise une économie planifiée par un gouvernement fédéral; les libéraux rêvent de libre-échange et de finances orthodoxes, appuyées sur une monnaie commune; les néo-capitalistes tentent de faire accepter des solutions, présentées comme des compromis, qui prépareraient en fait un dirigisme des cartels financiers et des consortiums.

Anglais et Français ont, nous l'avons dit, le souci majeur de préserver les liens qui les unissent à leurs territoires d'outre-mer, tandis que les Italiens s'enthousiasment pour un «trusteeship» européen, qui apporterait comme dot à la future Fédération les possessions des peuples qui furent plus heureux qu'eux dans les guerres coloniales.

En voulant maintenir à tout prix l'union entre des hommes et des organisations désormais divisés sur tous les problèmes concrets, le «Mouvement européen» se condamne à l'immobilité.

En essayant de préciser son attitude, il ne pourra échapper à la rupture.

C'est pourquoi, ayant désormais le choix entre l'inaction et l'éclatement, il devrait comprendre que sa tâche est terminée.

On peut même se demander si, après avoir rendu des services incontestables et incontestés, il ne serait pas désormais plus nuisible qu'utile. Précisément parce que fondé par *W. Churchill* et animé par *M. Duncan Sandys*, il est souvent apparu, volontairement ou non, comme un organisme international de propagande pour le parti conservateur britannique. Or *M. Bevin* a suffisamment de raisons majeures pour hésiter devant les développements futurs de l'Union européenne, sans qu'il soit nécessaire de lui fournir des motifs mineurs, en liant, à grand renfort de publicité, la cause de cette Union à la personnalité prestigieuse qui conduit l'opposition de Sa Majesté.

Désormais, la sagesse recommande, et l'intérêt même de l'Europe exige que la parole soit laissée au «Corps consultatif européen».

C'est dans cette Assemblée que se retrouveront non plus unis artificiellement, mais diversifiés, conformément à leurs vocations intellectuelles, nationales ou sociales, les plus sérieux et les plus durables parmi les organismes qui composent le «Mouvement européen».

## VI. Structure de l'Europe unie

Au terme de cette étude, qui a peut-être paru plus critique que constructive, il nous semble utile de résumer les différents points que nous avons successivement évoqués:

1° L'Europe unie devra être une Communauté assez semblable dans sa structure au Commonwealth des nations britanniques, avec des

liens juridiques très lâches au début, mais avec des liens réels aussi solides que possible et constamment renforcés.

2° Limitée sur le continent par le rideau de fer, laissant provisoirement de côté l'Espagne, la Grèce et la Turquie, elle devra s'étendre à toutes les terres et à tous les peuples qui, dans le monde entier sont liées aux nations de l'Europe occidentale en respectant l'intégrité des Fédérations déjà existantes, telles que l'Union française, le Commonwealth britannique, etc.

3° Il est de la plus grande importance d'y faire entrer aussi rapidement que possible l'Allemagne de l'ouest.

4° L'Union européenne devra être une création continue. On la compromettrait en voulant lui donner, d'entrée de jeu, une Constitution fédérale. On devra au contraire édifier, l'un après l'autre, des organismes communs dans les domaines politiques, économiques et militaires. De même que, dans la Nature, la fonction appelle l'organe, la liaison et l'arbitrage nécessaire entre ces organismes imposeront, peu à peu, des institutions communes à l'échelon supérieur.

Par un processus identique, c'est l'une après l'autre, et librement, que les nations du continent devront venir s'agréger au noyau initial.

C'est ainsi que, par apports successifs, se fera l'Europe.

\*

Le Corps consultatif européen, le Conseil ministériel et, *dans les domaines différents*, le pacte de Bruxelles, comme l'O. E. C. E., l'Union douanière franco-italienne comme le Bénélux, sont autant de pierres à la base de l'édifice.

Nous ne voudrions pas terminer cet article sans essayer d'apporter la nôtre:

L'une des difficultés les plus irritantes, pour l'Allemagne et pour l'Europe, est constituée par la Ruhr.

Toutes les remarques que nous avons faites plus haut sur le problème allemand en général sont valables à fortiori pour ce cœur industriel de l'Allemagne: en laisser la libre disposition à un IVe Reich, maître de ses destinées, c'est courir un risque de guerre doublé d'un risque de coalition entre l'Allemagne et la Russie. Imposer à l'industrie de la Ruhr un contrôle qu'elle serait seule à subir en Europe, c'est rêver l'impossible tout en exacerbant pendant quelques années le nationalisme allemand.

La seule solution à la fois prudente et généreuse, c'est de créer une «*Autorité des charbonnages du nord-ouest européen*» qui contrôlerait non seulement les houillères de la Ruhr, mais celles de la Belgique, de la Hollande, et de la France. (Un organisme de coordination pourrait être établi avec les charbonnages anglais.)

Les Alliés ne courraient aucun risque dans l'immédiat puisque les représentants de l'Allemagne dans cet organisme seraient désignés par les gouverneurs militaires. Et pour l'avenir, la formule leur donnerait des garanties supérieures à celles qu'ils essaient péniblement d'obtenir dans les négociations actuelles.

Si la France prenait l'initiative de ce geste, les répercussions pourraient en être gigantesques.

Mieux que par un traité, mieux que par une Constitution, mieux que par n'importe quelle Assemblée, les fondations de l'Europe seraient posées.